

Infolettre

février 2025

Maladie de l'encre du châtaignier en forêt de La Grange

UNE CRISE DONT LES EFFETS S'AMPLIFIENT ET MENACENT LES PROMENEURS

Depuis 2022, l'Office national des forêts intervient en forêt de La Grange pour combattre les effets de la maladie de l'encre qui décime les châtaigniers très présents dans ce massif. En l'absence de traitement, coupes et plantations sont indispensables. Les dernières évolutions de la maladie obligent à prendre en 2025 des mesures exceptionnelles pour protéger les promeneurs.

Des mesures fortes pour protéger les promeneurs



En forêt de La Grange, la plus fréquentée du Val-de-Marne, la **sécurité du public est cruciale**. À proximité des habitations, au bord des routes et des chemins forestiers, **les châtaigniers morts aux branches cassées ou sèches sont dangereux**. En tombant, ils peuvent provoquer des dégâts sur les personnes et les biens. **Le nombre d'arbres malades est plus préoccupant que prévu**.

<https://www.onf.fr/vivre-la-foret/forets-de-france/+1d40::foret-domaniale-de-la-grange.html>

Châtaigniers morts après avoir été atteints par la maladie de l'encre.

Routes autorisées, sentiers interdits

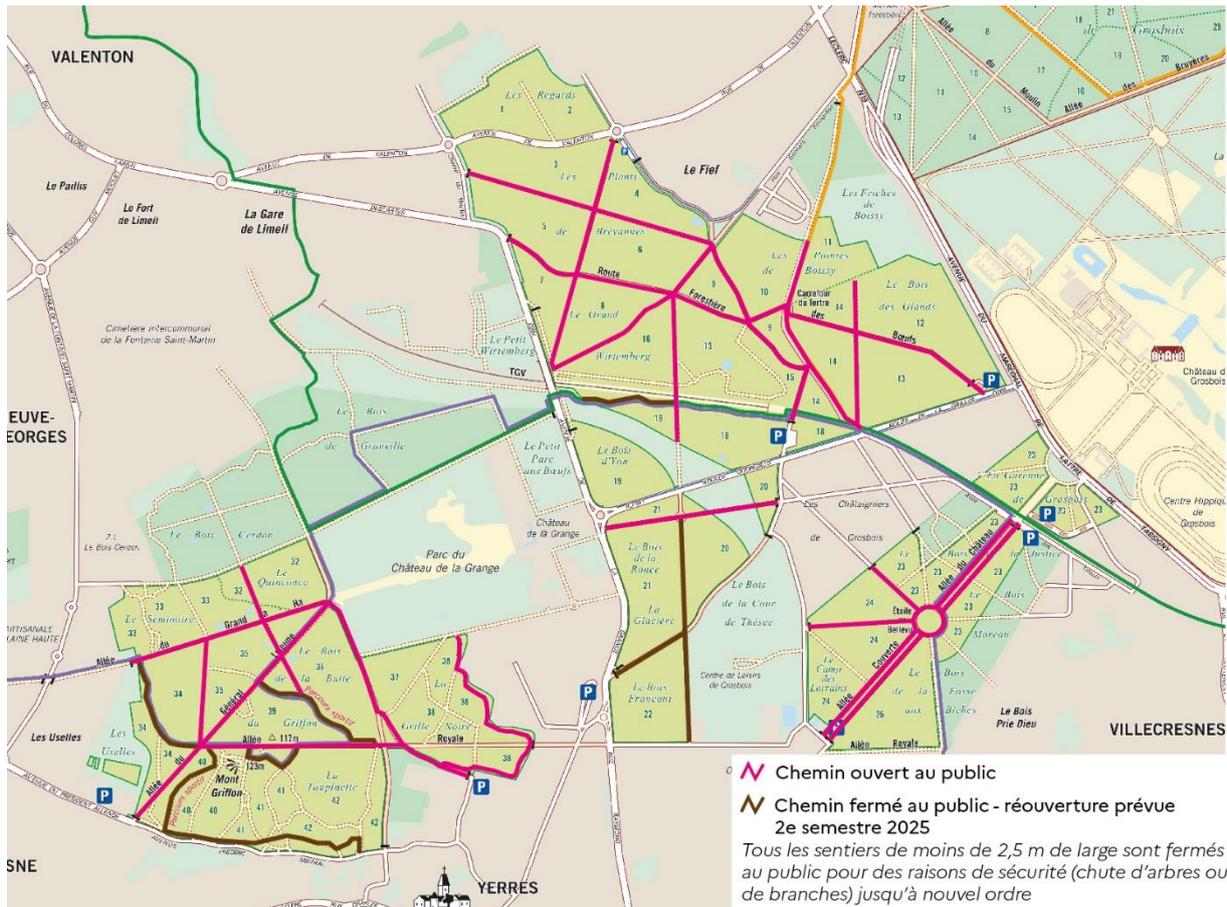
Au regard de la situation qui s'est aggravée l'Office, en concertation avec les communes concernées, a décidé de prendre **des mesures exceptionnelles** :

- Les **routes forestières resteront accessibles** au public. Elles seront sécurisées pendant le printemps 2025. Il sera possible de s'y promener ou d'y exercer une activité sportive.
- **Les sentiers seront fermés pour une durée indéterminée** (sont définis comme sentiers les cheminements de moins de 2,5 mètres de larges). Plusieurs activités qui s'exerçaient autrefois sur ces sentiers et au cœur des parcelles sont désormais impraticables, comme les courses d'orientation organisées par les établissements scolaires, les trails, etc. Panneaux et rubalises rappelleront aux promeneurs les dangers encourus et l'interdiction d'utiliser ces sentiers.

« Les derniers relevés de terrain que nous avons fait pendant l'été 2024 ont révélé l'aggravation de la situation. Dans certains endroits, l'état sanitaire de la forêt nous fait craindre pour la sécurité des promeneurs. »

Patrick LAURENT, technicien forestier,
Office national des forêts.

Découvrez la carte des routes forestières accessibles ►



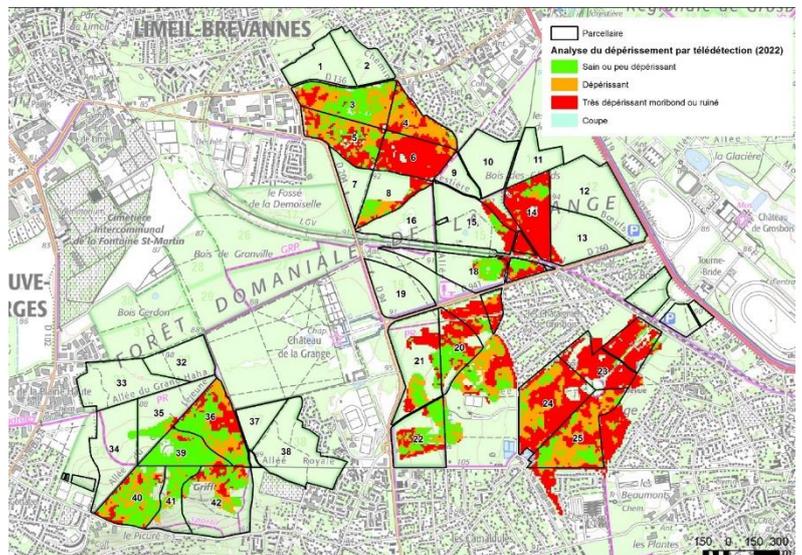
La maladie de l'encre, du sol aux cimes

La maladie de l'encre, causée par le pathogène *Phytophthora cinnamomi* (une sorte de champignon) se développe et se propage dans l'eau des sols. De châtaignier en châtaignier, il se fixe aux racines et s'en nourrit. Il perturbe la capacité des arbres à absorber l'eau et donc à produire les éléments nécessaires à leur survie. **Leur système racinaire défaillant puis détruit, les châtaigniers dépérissent, perdent leurs feuilles et meurent.** Quelques années suffisent à les terrasser.

Sans traitement, il faut planter

Sur les terrains contaminés par le pathogène, les nouvelles générations sont automatiquement infectées : **le châtaignier est condamné à mourir.**

Faute de traitement, l'ONF est contraint d'engager **des interventions fortes pour permettre la génération d'une nouvelle forêt.** Dans ce cas, il coupe les arbres malades puis plante d'autres espèces résistantes.



La télédétection a révélé la gravité de la crise dans certaines zones de la forêt de La Grange. Les populations de châtaigniers qui les composent parfois à plus de 80% sont moribondes.

Et dans les autres forêts ?

En Île-de-France et pour les mêmes raisons, d'autres forêts font l'objet de vastes programmes de coupes et de plantations. C'est le cas de la forêt domaniale de **Montmorency** située dans le Val d'Oise, car elle est composée à plus de 70 % de châtaigniers malades eux aussi.

À l'inverse la forêt de **Sénart**, distante de moins de 5 kilomètres à vol d'oiseau de la forêt de La Grange, est épargnée par cette maladie et ses conséquences impressionnantes parce qu'elle est composée majoritairement de chênes.

En savoir plus sur la maladie de l'encre

Sur son site, **l'INRAE**, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, présente plus en détail [la maladie de l'encre](#) et précise que « *les périodes arrosées favorisent la production et la dissémination de spores... les hivers doux favorisent la survie du pathogène dans le sol.* »

Des bois malades, mais encore utiles ici

La maladie dégrade la qualité des bois. Deux tiers des châtaigniers issus de ces coupes sont transformés en France en **panneaux de particules** ; ces panneaux sont destinés à la construction de bâtiments. Le tiers restant sert de **bois de chauffage** et est vendu aux chauffagistes locaux.

- 2/3 pour la construction
- 1/3 pour le chauffage
- Transformation sur le sol français

Panneaux de particules utilisés dans le bâtiment pour la réalisation de cloisons intérieures.



De nouveaux arbres pour une nouvelle forêt

À ce jour, près de **4 000 arbres** ont été plantés pour enclencher un nouveau cycle. Les variétés sélectionnées sont diverses : **chêne sessile**, **chêne pédonculé**, érable, cormier, alisier et même des poiriers communs. **Ces feuillus ne sont pas affectés par la maladie** et se sont bien installés en forêt de La Grange : le taux de reprise des jeunes plants mis en terre en 2023-2024 est de 95 %.



Les premiers secteurs traités ont été :

- les Plants de Brevannes, en lisière du chemin du moulin et de la route forestière des Bœufs ;
- le Bois de la butte du griffon, entre les allées du Grand Ha-Ha et celle du Général Lejeune ;
- et le Bois de la Justice, de part et d'autre de l'allée du Château.

Les châtaigniers morts, malades et dangereux ont été abattus puis enlevés, de nouveaux arbres ont été plantés.



DEMAIN PREND RACINE
— AUJOURD'HUI —

Agence Île-de-France Est

onf.fr

[La page web dédiée à la forêt de La Grange](#)